

PROCES VERBAL
SCIENCES ET TECHNIQUES AGRONOMIQUES
PRODUCTIONS VEGETALES
EXTERNE –INTERNE
PUBLIC – PRIVE
ADMISSIBILITE

	Externe public	Interne public	Externe privé	Interne privé
Nombre de copies	76	41	3	4
Moyenne	7,16	8,57	-	-
Ecart type	3,36	3,18	-	-
Note minimale	2	3	7	6,5
Note maximale	14	14	12	13

Une grande hétérogénéité est observée dans les résultats obtenus à cette épreuve. De bonnes copies témoignent d'une vision large de l'agronomie par certains candidats. Le jury a particulièrement apprécié les copies faisant ressortir, à partir d'un choix judicieux d'exemple, des idées générales et un point de vue personnel. Il a apprécié également les candidats ayant su développer leur réflexion sur différentes échelles de temps et d'espace.

D'une manière générale de nombreux candidats semblent avoir des difficultés à cerner le sujet: certains aspects sont peu abordés. Il s'agit notamment des conséquences des innovations sur les systèmes de production agricole: la notion même de SPA semble d'ailleurs avoir posé problème. Bien souvent la réflexion sur le sens des questions a été insuffisante, conduisant, à des degrés divers, à des réponses hors sujet.

Certains candidats mobilisent peu de connaissances scientifiques et techniques pour construire leur argumentation, et en restent, par conséquent, à des généralités.

Les candidats ne font pas suffisamment ressortir des idées fortes ou un fil conducteur à travers une construction structurée de leur réponse.

Le jury a fréquemment déploré des carences en matière de syntaxe et d'orthographe.

PROCES VERBAL
SCIENCES ET TECHNIQUES AGRONOMIQUES
PRODUCTIONS VEGETALES
EXTERNE - INTERNE
PUBLIC - PRIVE
ADMISSION

EXTERNE:

épreuve orale 1 à caractère scientifique et technique

Cette épreuve comprend un exposé oral de vingt minutes sur un sujet tiré au sort, préparé en une heure et suivi d'un débat avec le jury. L'objectif est prioritairement de tester les connaissances scientifiques et techniques des candidats.

Les prestations des candidats sont hétérogènes. Les notes s'échelonnent entre 5 et 16, avec une moyenne de 8,77.

Le jury a relevé des lacunes importantes en matière de connaissances scientifiques et techniques, et a pénalisé les candidats concernés par ces lacunes, non sans avoir pris soin d'élargir le champ des investigations au-delà du sujet à proprement parler.

Le jury a valorisé les candidats qui ont fait preuve de rigueur, de recul et de réflexion par rapport à la question posée, ou qui ont été capables d'étayer leur argumentation par des exemples pertinents. Il a aussi apprécié les présentations dynamiques.

épreuve orale 2 à caractère professionnel sur dossier

Le candidat a préparé un dossier à partir duquel il réalise son exposé sur un des deux thèmes choisis par le jury. Le dossier n'est pas évalué en tant que tel; il est avant tout un support pour l'exposé et l'entretien.

Les résultats obtenus par les candidats à cette épreuve sont hétérogènes: les notes s'échelonnent de 5 à 16, avec une moyenne de 11,11.

Si, dans l'ensemble, les attendus de cette épreuve ont été bien compris, le jury a regretté des dossiers parfois trop monographiques, peu contextualisés et des thèmes choisis parfois à la marge de la discipline.

Le jury a valorisé les candidats qui ont su se projeter dans le métier d'enseignant et qui ont fait preuve de bonnes capacités de communication, utilisé des supports pertinents, élaboré un plan original pour l'oral.

INTERNE

Compte tenu du bon niveau d'ensemble des prestations observées, le jury regrette que le nombre de postes offerts ne permette pas de donner satisfaction à un plus grand nombre de candidats.

épreuve orale 1 à caractère scientifique et technique

Cette épreuve comprend un exposé oral de vingt minutes sur un sujet tiré au sort, préparé en une heure et suivi d'un débat avec le jury. L'objectif est prioritairement de tester les connaissances scientifiques et techniques des candidats. Le débat permet d'élargir le champ d'investigation.

Les prestations des candidats sont, dans l'ensemble, plutôt satisfaisantes. Les notes s'échelonnent entre 6 et 15, avec une moyenne de 10,72.

Les exposés sont structurés et les moyens de communication assez bien maîtrisés. Le jury a valorisé les candidats qui ont fait preuve de rigueur, de recul et de réflexion par rapport à la question posée, ou qui ont été capables d'étayer leur argumentation par des exemples pertinents. Il a aussi apprécié les présentations dynamiques.

Le jury a pénalisé les prestations révélant des lacunes en matière de maîtrise des bases scientifiques et techniques de la discipline.

épreuve orale 2 à caractère professionnel sur dossier

Le candidat a préparé un dossier à partir duquel il réalise son exposé sur un des deux thèmes choisi par le jury. Le dossier n'est pas évalué en tant que tel; il est avant tout un support pour l'exposé et l'entretien.

Les résultats obtenus par les candidats à cette épreuve sont d'un bon niveau: les notes s'échelonnent de 8 à 16, avec une moyenne de 12,63.

Si, dans l'ensemble, les attendus de cette épreuve ont été bien compris, le jury a particulièrement apprécié les dossiers basés sur une expérience réelle du candidat, relatif à un thème technique, et valorisé ensuite d'un point de vue pédagogique.

Par opposition, les prestations basées sur des thématiques trop générales et non contextualisées, ou n'abordant pas la dimension pédagogique, ont été pénalisantes.

Le jury a valorisé les candidats qui ont su prendre du recul sur leurs pratiques et sur la discipline, qui ont fait preuve de bonnes capacités de communication, utilisé des supports pertinents, élaboré un plan original pour l'oral et maîtrisé le temps lors de l'exposé.